CAVB
CONFÉDÉRATION DES APPELLATIONS ET DES VIGNERONS DE BOURGOGNE

DECLARATION DE RECOLTE
et
DECLARATION DE REVENDICATION

Version du 24/10/2023

Connexion sur innov-bourgogne.fr

Fiche personnelle :
Vérifier que les données soient exactes

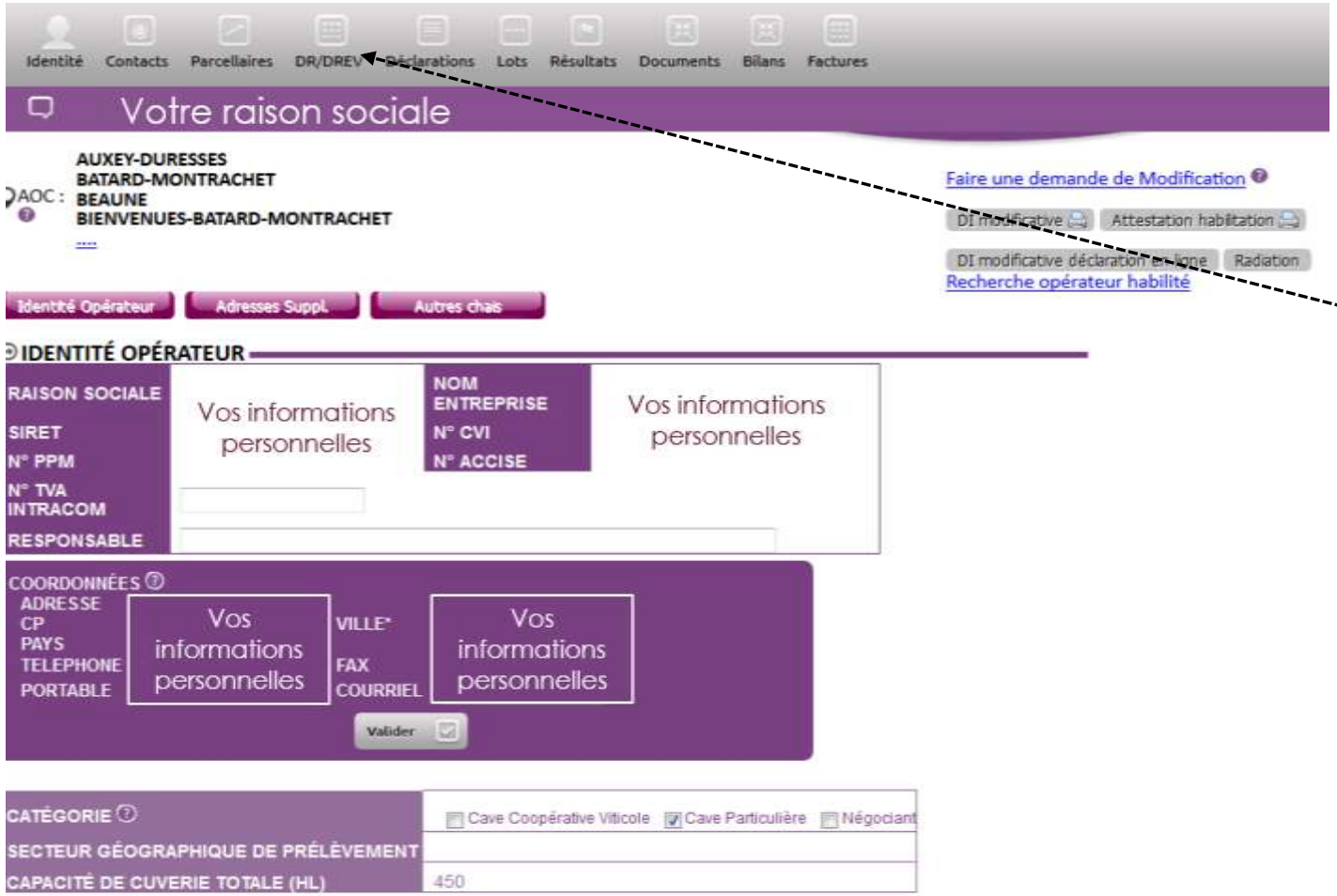

Cliquer pour accéder à la saisie de la DR

Import de la déclaration de récolte

Ne concerne que les opérateurs ayant distillé du VCI 2022 :
Avant toute démarche pour importer la DR vérifier ou modifier votre registre VCI (voir fin du tutoriel)

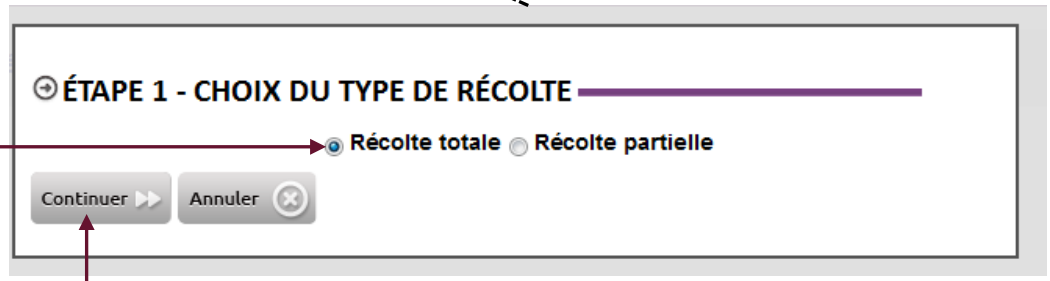

Cocher « Récolte totale »

Cliquer sur continuer : si vous êtes bloqués à ce stade, vous avez un problème de fenêtre pop-up

ATTENTION DEUX POSSIBILITES :
Import Excel de votre DR
OU
Récupération DR DOUANE

Import du fichier généré depuis DOUANE à enregistrer sur votre ordinateur dans le format « .xlsx » **(Permet l'import sans délai)**

OU

Récupération automatique de la DR uniquement le lendemain de son dépôt sur DOUANE

Bouton « Import Excel »

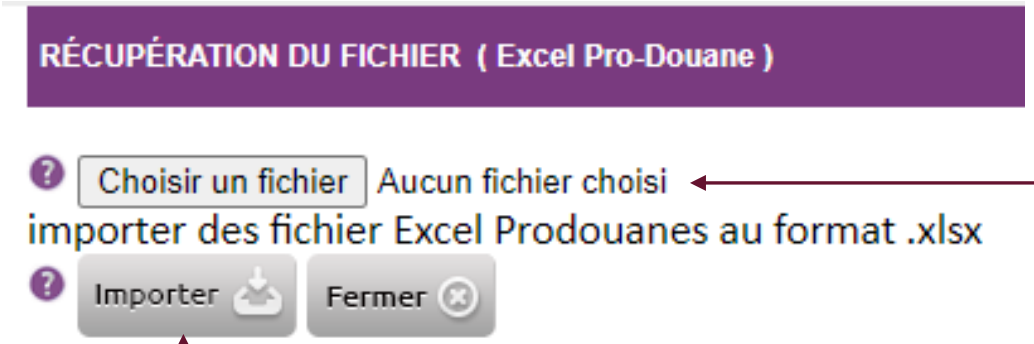

Sélection du fichier a importer enregistré sur votre ordinateur

Cliquer pour finaliser l'import

Bouton « Récupération Douane »

Voir la page suivante (étape 4 du dépôt de la DR sur innov-bourgogne,fr)

Contrôle de l'import de votre DR

ÉTAPE 4 - CONTROLE DR

Synthèse | Tout voir | Voir sélection

VOIR LES COLONNES PAR GROUPES

Liste des ODG | Liste des AOC | Liste des Produits | Rechercher

N°	PRODUIT	SURF. (HA)	VOL. (HL)	
1	BOURGOGNE BL	7,2579	480,49	

N°	PRODUIT	SURF. (HA)	VOL. (HL)	
2	VDB Crémant Bgne Blanc < ou = à 1,8	1,2018	119	

Une croix rouge indique une erreur sur l'AOC concernée. Cliquer sur « Tout Voir » pour connaitre le motif de l'erreur (ou des erreurs). Quitter INNOV,
RETOURNER SUR DOUANE corriger la DR, et reprendre le tutoriel

AOC Crémant de Bourgogne :
Rappel : la nature DAP ou DIP est obligatoire sur douane

Notification de la DR et génération de la DREV

DÈS QUE TOUTES LES COLONNES SONT COCHÉES VERTES DEUX POSSIBILITÉS :
Brouillon
OU
Déposer définitivement

Notification à l'ODG de la DR et génération de la DREV si volume en ligne 15 sur la DR

OU

Permet la mise en mémoire des données sans transmission à l'ODG

Synthèse et contrôle de la DREV

LISTE DES PRODUITS REVENDIQUÉS (* SAISIE OBLIGATOIRE)

PRODUIT * AOC/COUL./CÉP.	MENTION VALORISANTE	COL. 5 - SURFACE (HA)	COL. 6 - VCI N-1 REVENDIQUÉ (HL)	COL 7-1 - VOLUME REVENDIQUÉ N (HL)	COL 7-2 - SUBSTITUTION VCI N-1 (HL)	COL 8 - VCI N REMPLACEMENT N-1 (HL)	COL 9 - VCI NOUVEAU (HL)	COL 10 - STOCK VCI EN CAVE (HL)	COL 11 - VOLUME RÉSERVE VSI (HL)	COL 12 - DRA (HL)	COL 13 - VENDU EN MOÛTS (HL)	COL 14 - VENDU EN RAISIN (HL)	VOLUME TOTAL RÉCOLTE (HL)	RENDEMENT	Cacher Commentaires
BOURGOGNE N BOURGOGNE BL		7 Ha 25 A 79 Ca	0,00	479,02	0,00	0,00	1,47	1,47	0,00	0,00	0,00	0,00	480,49	66,00	Commentaires Op.
CREMANT DE BOURGOGNE N VDB Crémant Bgne Blanc < ou = à 1,8 DAP		1 Ha 20 A 18 Ca DAP	0,00	108,16	0,00	0,00	0,00	0	0,00	10,84	0,00	0,00	119,00	90,00	Commentaires Op.

Notification de la DREV

APRÈS LE CONTRÔLE VOUS AVEZ DEUX POSSIBILITÉ :
Brouillon
OU
Déposer définitivement

Notification à l'ODG de la DREV

OU

Permet la mise en mémoire des données sans transmission à l'ODG

Votre déclaration de revendication va être notifiée aux organismes concernés. En fonction de vos appellations, certaines factures seront émises simultanément, d'autres le seront une fois votre revendication validée par l'ODG et vous en serez alors informés. Si vos factures sont émises simultanément, vous pouvez les régler et ensuite effectuer une déclaration de mise à la consommation ou de transaction si vous en avez eu

Confirmer Annuler

Cliquer sur le bouton « confirmer » pour finaliser le dépôt

Résultat/Preuve du dépôt de la DR/DREV

Cliquer sur DR puis DREV pour s'assurer que le statut Récolte/DREV soit bien « DECLAREE »

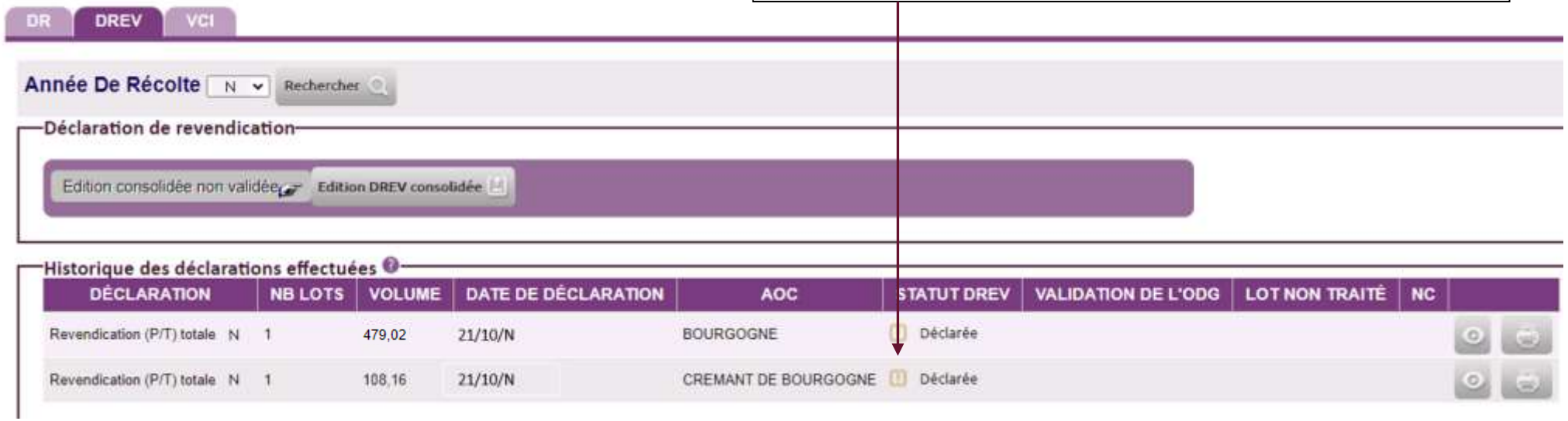

Exemple de DREV avec une AOC non validée par l'ODG

DR | DREV | VCI

Année De Récolte N Rechercher

Déclaration de revendication

Edition consolidée non validée | Edition DREV consolidée

Historique des déclarations effectuées

DÉCLARATION	NB LOTS	VOLUME	DATE DE DÉCLARATION	AOC	STATUT DREV	VALIDATION DE L'ODG	LOT NON TRAITÉ	NC
Revendication (P/T) totale N	1	479,02	21/10/N	BOURGOGNE	En cours	21/10/N		
Revendication (P/T) totale N	1	108,16	21/10/N	CREMANT DE BOURGOGNE	Validée	21/10/N		

Rappel :
Le statut « en cours » avec un point rouge sur la colonne « Lot Non Traité », indiquent qu'il y a un problème sur le produit. Cliquer sur l'œil pour voir le commentaire

CAVB
CONFÉDÉRATION DES APPELLATIONS ET DES VIGNERONS DE BOURGOGNE

Présentation du REGISTRE DU VCI

Etape 1 : vérification et modification du registre VCI 2022

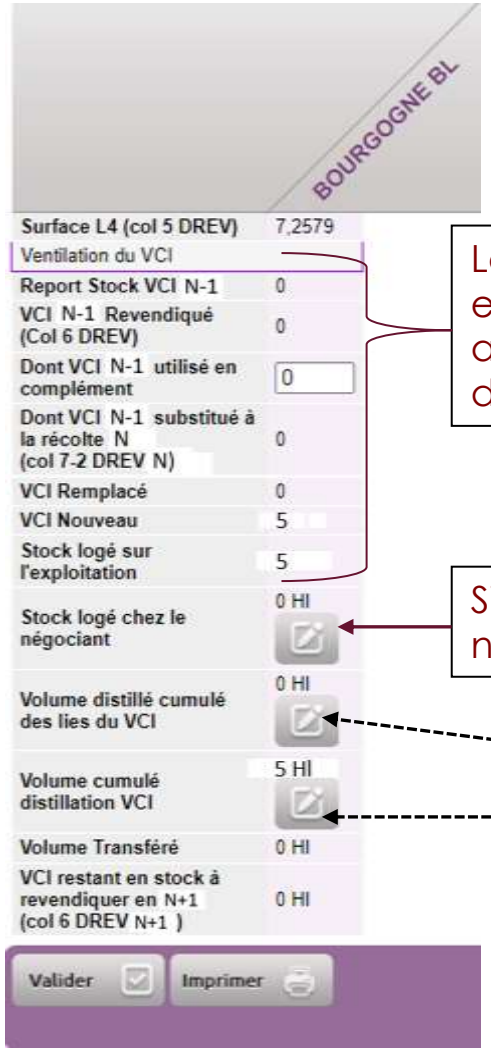

Les volumes 2021 si vous en avez en stocks et 2022 remontent automatiquement d'après des données de la revendication

Si logement chez le négociant-à compléter

Il faut obligatoirement contacter la CAVB pour un transfert de VCI

Insérer le justificatif de distillation (DAE de livraison)

Etape 2 : Gestion du VCI sur la DREV 2023

Attention la somme des colonnes 6+7+13+14 ne peut pas dépasser le rendement autorisé !

VCI nouveau volume L19 de la DR = import automatique

Stock de VCI qui sera à revendiquer en 2024 (Col 8+col 9)

LISTE DES PRODUITS REVENDIQUÉS (* SAISIE OBLIGATOIRE)

PRODUIT * AOC/COUL./CÉP.	MENTION VALORISANTE	COL. 5 - SURFACE (HA)	COL. 6 - VCI N-1 REVENDIQUÉ (HL)	COL 7-1 - VOLUME REVENDIQUÉ N (HL)	COL 7-2 - SUBSTITUTION VCI N-1 (HL)	COL 8 - VCI N REMPLACEMENT N-1 (HL)	COL 9 - VCI NOUVEAU (HL)	COL 10 - STOCK VCI EN CAVE (HL)	COL 11 - VOLUME RÉSERVE VSI (HL)	COL 12 - DRA (HL)	COL 13 - VENDU EN MOÛTS (HL)	COL 14 - VENDU EN RAISIN (HL)	VOLUME TOTAL RÉCOLTE (HL)	RENDEMENT	Cacher Commentaires
BOURGOGNE N BOURGOGNE BL		7 Ha 25 A 79 Ca	0,00	479,02	0,00	0,00	1,47	1,47	0,00	0,00	0,00	0,00	480,49	66,00	Commentaires Op.
CREMANT DE BOURGOGNE N VDB Crémant Bgne Blanc < ou = à 1,8 DAP		1 Ha 20 A 18 Ca DAP	0,00	108,16	0,00	0,00	0,00	0	0,00	10,84	0,00	0,00	119,00	90,00	Commentaires Op.

VCI 2022 en stock à revendiquer (ce volume remonte automatiquement)

Réajuster le volume de cette colonne en fonction du volume du VCI 2022 revendiqué

En cas de récolte moins qualitative, possibilité d'utiliser le VCI col 6 en substitution

Si la récolte n'est pas déficitaire le volume correspond au volume colonne 6

Exemple 1 : Avec VCI nouveau uniquement

LISTE DES PRODUITS REVENDIQUÉS (* SAISIE OBLIGATOIRE)

PRODUIT * AOC/COUL./CÉP.	MENTION VALORISANTE	COL. 5 - SURFACE (HA)	COL. 6 - VCI N-1 REVENDIQUÉ (HL)	COL 7-1 - VOLUME REVENDIQUÉ N (HL)	COL 7-2 - SUBSTITUTION VCI N-1 (HL)	COL 8 - VCI N REMPLACEMENT N-1 (HL)	COL 9 - VCI NOUVEAU (HL)	COL 10 - STOCK VCI EN CAVE (HL)	COL 11 - VOLUME RÉSERVE VSI (HL)	COL 12 - DRA (HL)	COL 13 - VENDU EN MOÛTS (HL)	COL 14 - VENDU EN RAISIN (HL)	VOLUME TOTAL RÉCOLTE (HL)	RENDEMENT	Cacher Commentaires Commentaires Op.
BOURGOGNE N BOURGOGNE BL		7 Ha 25 A 79 Ca	0,00	479,02	0,00	0,00	1,47	1,47	0,00	0,00	0,00	0,00	480,49	66,00	

Exemple 2 : Avec VCI nouveau et remplacement du VCI N-1

LISTE DES PRODUITS REVENDIQUÉS (* SAISIE OBLIGATOIRE)

PRODUIT * AOC/COUL./CÉP.	MENTION VALORISANTE	COL. 5 - SURFACE (HA)	COL. 6 - VCI N-1 REVENDIQUÉ (HL)	COL 7-1 - VOLUME REVENDIQUÉ N (HL)	COL 7-2 - SUBSTITUTION VCI N-1 (HL)	COL 8 - VCI N REMPLACEMENT N-1 (HL)	COL 9 - VCI NOUVEAU (HL)	COL 10 - STOCK VCI EN CAVE (HL)	COL 11 - VOLUME RÉSERVE VSI (HL)	COL 12 - DRA (HL)	COL 13 - VENDU EN MOÛTS (HL)	COL 14 - VENDU EN RAISIN (HL)	VOLUME TOTAL RÉCOLTE (HL)	RENDEMENT	Cacher Commentaires Commentaires Op.
BOURGOGNE N BOURGOGNE BL		7 Ha 25 A 79 Ca	5,00	474,02	0,00	5,00	1,47	6,47	0,00	0,00	0,00	0,00	480,49	66,00	

VCI 2022 en stock à revendiquer (ce volume remonte automatiquement)

Dans notre exemple le volume revendiqué 2023 était de 479,02 hl, nous avons donc retiré 5 Hl (=VCI 2022 revendiqué) de ce volume pour le rafraichir en « Col 8 »

VCI nouveau volume L19 de la DR = import automatique

Stock de VCI qui sera à revendiquer en 2024 (= Col 8+Col 9)
Attention si pas de VCI nouveau ce volume = Col 8 uniquement

Etape 3 : Dépôt définitif de la DREV avec les volumes VCI

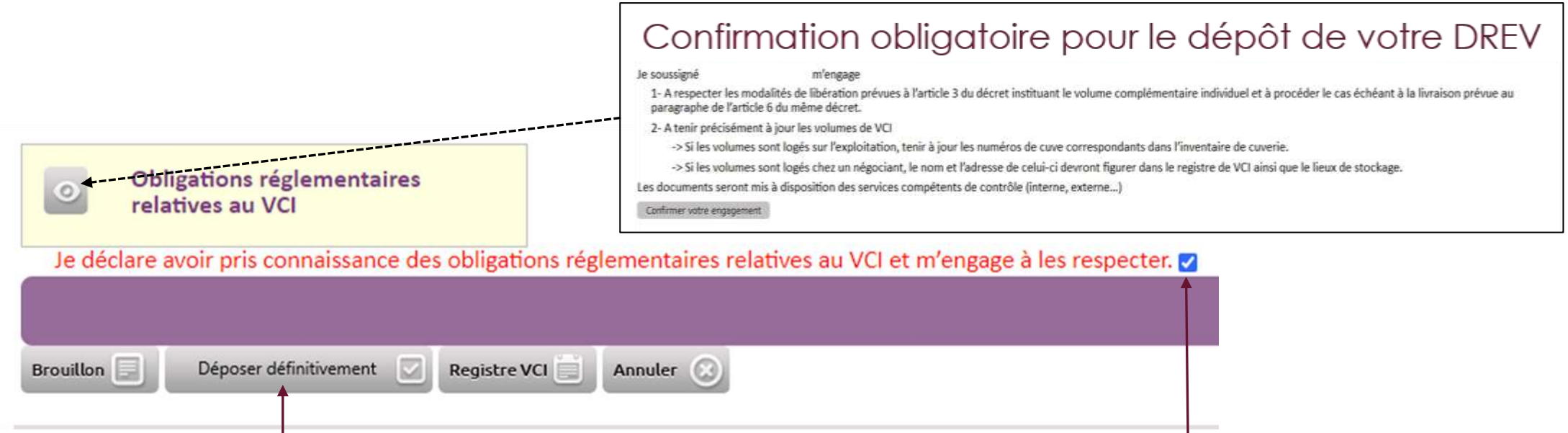

Une fois l'engagement confirmé et coché vous pouvez déposer la DREV via ce bouton

À cocher obligatoirement pour déposer la DREV

Etape 4 : Vérification Registre VCI 2023 après dépôt définitif de la DREV

Vérification du registre VCI 2023

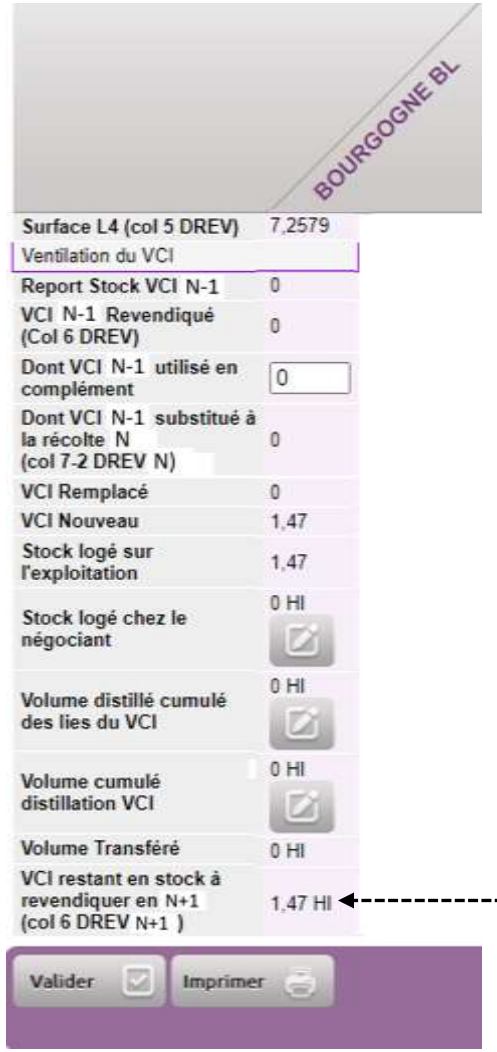

Stock VCI 2023 qui sera revendiqué en 2024

CAVB
CONFÉDÉRATION DES APPELLATIONS ET DES VIGNERONS DE BOURGOGNE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Consultation des factures - Paiement en ligne

Cliquer sur Onglet « Facture »

Indiquer votre adresse mail et cocher la case **« J'opte pour le dématérialisation … »** Pour *recevoir vos factures uniquement par mail,*

Cliquer pour régler votre facture par carte bancaire en ligne

AOC Vin de Base Crémant de Bourgogne :

Rappel des nouveaux codes produits :

Écartement entre rang	DAP				DIP			
	Rendement hl / ha	code produit vin de base blanc	code produit vin de base rosé	code produit vin de base rouge	Rendement hl/ha	code produit vin de base blanc	code produit vin de base rosé	code produit vin de base rouge
Inférieur ou égal à 1,8 m *	90	1B361M03	1S361M03	1R361M03	66	1B361M07	1S361M07	1R361M07
Supérieur à 1,8 m et inférieur ou égal à 2,2 m	85	1B361M04	1S361M04	1R361M04				
Supérieur à 2,2 m et inférieur ou égal à 2,5 m	76	1B361M05	1S361M05	1R361M05				
Pour les Htes Côtes: supérieur à 2,5 m	65	1B361M06	1S361M06	1R361M06	64	1B361M08	1S361M08	1R361M08

**** Les parcelles de vigne en place à la date du 30 novembre 2011, ne respectant pas la densité de plantation minimale de 5000 pieds par hectare ou à l'écartement maximum entre les rangs de 2,50 mètres, continuent à bénéficier, du rendement à 90 hectolitres par hectare pour la récolte 2023***

Pour information :

- Ce tutoriel DR-DREV
- Le guide VCI remis à jour
- Le memento Déclaration de Production 2023

Sont disponibles sur les sites :

- https://www.guide-viticulteur.com/
- http://cavb.fr/